

Tintigny, le 9 janvier 2018

Commune de Rouvroy
CLDR du 18 décembre 2017 – Compte-rendu**Présences**

CLDR : Voir liste en fin de document
Auteur : Thierry JOIE, Thierry JAUMAIN - Territoires
FRW : Amélie CREMERS, Gervaise ROPARS
SPW – Direction du développement rural : Bénédicte FRANCKARD

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion de CLDR du 9 novembre 2017
- Travail de mise en lots des projets matériels.
- Verre de l'amitié

Mme Ramlot introduit la réunion.

1. Approbation du PV de la réunion du 9/11/2017.

Il n'y a pas de remarques. Le PV est approuvé.

2. Travail de mise en lots des projets matériels

Amélie Cremers de la FRW rappelle le contexte et l'objet de la réunion. Elle précise aussi ce que signifie la mise en lot.

C'est une répartition des projets en termes de priorité en fonction de plusieurs éléments :

- Lot 0 : projets réalisés en cours
- Lot 1 : projets aboutis, localisés, précis => à réaliser à court terme (dans les 3 ans)
- Lot 2 : projets relativement précis, pas forcément localisés => à réaliser à moyen terme (dans les 6 ans)
- Lot 3 : projets peu précis, pas aboutis => à réaliser à plus long terme (dans les 10 ans).

Cette répartition est provisoire. Elle va permettre à l'auteur de projet de travailler sur des fiches projets lors des prochains mois. Par ailleurs, au cours de la mise en œuvre du PCDR, il est toujours possible, en fonction des opportunités, de changer l'ordre de mise en œuvre des projets.

Bénédicte Frankard présente son rôle. Elle représente la Direction du développement rural en charge du suivi des PCDR au sein du Service public de Wallonie. Elle sera en charge du suivi administratif des demandes de subventions que la Commune pourra demander.

Gervaise Ropars explique la méthode et le déroulement de la suite de la réunion.

a. Méthode

La méthode utilisée est basée sur la Gestion Par Consentement (GPC). Cette méthode est fondée sur les principes de l'intelligence collective.

Déroulement :

1. L'auteur de programme présente une proposition de mise en lots.
2. Les membres de la CLDR sont invités à y réagir via plusieurs tours de cercle (questions d'éclaircissement, expression des ressentis, remarques).
3. Ensuite, sur base de ces réactions, l'auteur de projet réalise une nouvelle proposition de mise en lot.
4. Les membres de la CLDR sont alors invités à se positionner : est-ce qu'ils consentent à cette proposition adaptée ?
5. Ces objections sont examinées une par une et discutée et résolues par le groupe.
6. Pour finir, toutes les objections sont résolues et une proposition finale est adoptée.



Proposition de répartition en lots par l'auteur



Tour de cercle

b. Résultat de la mise en lots

Pour plus de clarté est reprise ici uniquement la répartition finale des projets matériels, adoptée en fin de réunion :

LOT 1 – projets à court terme :

- Développement du réseau de voies lente et création d'un circuit didactique sur le Ravel
- Développement d'un réseau de circuits de découvertes
- Aménagement du site de Rouvroy
- Concrétisation de projets de l'aménagement foncier sud
- Rénovation de la salle de village de Couvreur et ses abords
- Création d'une maison multiservices à Torgny composée notamment d'une maison de village et d'un centre nature et paysage.

LOT 2 – projets à moyen terme :

- Aménagement de sécurité routière le long de la route régionale
- Création d'un atelier rural
- Rénovation du petit patrimoine
- Création d'un lieu de rencontre et de solidarité
- Concrétisation des projets issus du PAED et notamment la création d'une unité de bio-méthanisation et d'un séchoir à luzerne.

LOT 3 - projets à long terme :

- Rénovation de l'ancienne gare de Lamorteau en maison rurale
- Création de logements tremplins et intergénérationnels

- Rénovation de la salle de village de Harnoncourt
- Création d'une salle de musique actuelle

LOT 0 – projet en cours :

- Isolation des bâtiments communaux
- Création de logements sociaux

Projets non retenus

- Création de terrains de tennis
- Création de logements touristiques pour groupe

Informations de Bénédicte Frankard :

- Tous les projets devront être mis en lots, qu'il s'agisse de projets subventionnables ou non.
- Les projets en cours ne peuvent pas bénéficier des subventions du développement rural.
- Les projets matériels sont à dissocier des projets immatériels.
- Le budget du développement rural est d'environ 16 millions d'euros par an.
- Il est intéressant que les projets soient regroupés pour avoir une vue la plus globale possible. Par contre, il faut une fiche projet individuelle (1 fiche par projet).
- La première convention : c'est un projet du lot 1 qui peut être plus conséquent en termes budgétaires.

Informations relatives aux projets :

- Voies lentes : un plan global est à réaliser, certaines sont intégrées dans l'aménagement foncier sud.
- Site de Rouvroy : l'aménagement doit être vu globalement (et pas uniquement le bâtiment de l'hostellerie). La subvention S.A.R. (site à réaménager) a été obtenue. Le projet est en cours (phase étude).
- Séchoir à Luzerne : si ce n'est pas déjà le cas, il faudra identifier un terrain. Peut-être serait-il à prévoir dans l'aménagement foncier sud (AFS) ?
- Maison rurale de Torgny : des travaux avaient été envisagés en leur temps. Il existe des anciens plans.
- Rénovation de l'ancienne gare de Lamorteau : le plus important concerne des travaux de rénovation énergétiques. Rencontrer les propriétaires et gestionnaires pour connaître leurs besoins.
- Rénovation de la maison de village de Harnoncourt : rencontrer les propriétaires et gestionnaires pour connaître leurs besoins.
- Lieu de solidarité : l'établir soit en lien avec l'Hostellerie-Rouvroy, soit avec le ROx.
- Atelier rural : à situer dans la zone d'activité de Lamorteau.
- Sécurisation de la route régionale : Le plan « Grosses infrastructures » du SPW est actuellement établi jusque 2019 mais il est utile de préparer la suite dès maintenant. La traversée de Lamorteau est importante.
- Isolation des bâtiments communaux : à voir plus globalement comme une réalisation du plan Pep's Lux.
- Terrains de Tennis : celui de Dampicourt est supprimé depuis les travaux de la traversée du village, celui de Lamorteau sera supprimé pour élargir la cour de l'école.
- Création de logements sociaux : c'est déjà en cours à Dampicourt.

Remarques spécifiques des membres de la CLDR :

- Pour plusieurs membres de la CLDR, il était dommage de ne pas aborder les projets dans leur ensemble. Les projets immatériels sont particulièrement importants et la plupart sont en lien avec les projets matériels. → Les projets immatériels seront examinés lors d'une réunion ultérieure. Il sera nécessaire de faire des liens avec la programmation des projets matériels.
- Peut-on être certain que les projets du lot 1 seront réalisés dans les 3 ans ? → Non, personne ne le peut promettre. Par contre, que ces projets soient entamés dans les trois ans, c'est possible.
- La rénovation des maisons de villages devrait être prioritaire. → Pour définir des besoins de rénovation, il faut rencontrer les responsables des salles.

3. Verre de l'amitié



La réunion s'est ensuite terminée autour d'un verre de l'amitié.

*Amélie Cremers et Gervaise Ropars,
Agents de développement*

ROUVROY - RÉUNION DE CLDR – 18 DÉCEMBRE 2017

LISTE DE PRÉSENCE

PRÉSENTS (17) :

Titre	Prénom	Nom	Rue	N°	CP	Localité
Mme	Marie-Laure	ADAM	Rue de l'école	10	6767	HARNONCOURT
M.	Louis-Marie	BERT	Rue Jean	4	6767	TORGNY
M.	Jean-Louis	BODART	Rue de la Ruelle	2E	6767	LAMORTEAU
Mme	Catherine	CONRARD	Rue du Sauveur	21	6767	LAMORTEAU
M.	Paul	DE MEERSMAN	Rue de l'Ermitage	13	6767	TORGNY
M.	Daniel	EISCHORN	Rue de l'école	10	6767	HARNONCOURT
Mme	Roxane	GILLARD	Grand Rue	34	6767	LAMORTEAU
M.	Stéphane	HERBEUVAL	Rue des Tannières	2	6767	LAMORTEAU
M.	Pierre	JACQUES	Rue du Sauveur	21	6767	LAMORTEAU
M.	Jean-François	OFFERGELD	Rue de l'Ermitage	43	6767	TORGNY
M.	Alain	PIREAUX	Rue Mathon	46	6767	DAMPICOURT
Mme	Carmen	RAMLOT	Quartier des Ouyelis	15/B	6767	HARNONCOURT
M.	Georges	SAINTMARD	Grand rue	59	6767	LAMORTEAU
Mme	Françoise	TOUSSAINT - DELMER	Rue de l'Eglise	13	6767	LAMORTEAU
Mme	Cécile	VERBOOMEN	Rue de l'Ermitage	41	6767	TORGNY
M.	Benoît	WAGNER	Rue de l'Ecole	16	6767	HARNONCOURT
Mme	Marie-Hélène	ZINQUE	Rue de l'Ermitage	6	6767	TORGNY

EXCUSÉS (5) :

Titre	Prénom	Nom	Rue	N°	CP	Localité
M.	Benjamin	CERISIER	Haute Ruelle	8	6760	VIRTON
M.	Philippe	GUISSARD	Rue des Pignons	19	6767	COUVREUX
Mme	Françoise	MARION -BOSQUET	Rue des Pignons	37	6767	COUVREUX
Mme	Christine	PIERLOT	Rue Grande	16	6767	TORGNY
M.	Vincent	RASSEL	Aux Bidaux	28	6767	LAMORTEAU